

## Avec *la* CGT, construire une force de résistance, de conquêtes et de luttes.

Depuis début février vous avez reçu, de la part des syndicats du CEA, des informations relatives aux élections des Instances Représentatives du Personnel qui se dérouleront, **dès demain 8 h par vote électronique et jusqu'au 11 mars 2010 23 h 59.**

Ces élections sont d'autant plus importantes car, en plus de désigner vos élus dans les différentes instances, **pour la première fois**, elles vont **déterminer la représentativité de chaque syndicat.**

Pour *la* CGT, nous ne vous promettons pas de régler les problèmes à votre place. Si l'action des élus dans les différentes instances permet de porter les revendications, d'engranger de l'information, de faire avancer des dossiers, et les élus CGT en usent sans modération, **c'est l'intervention des salariés qui permet d'endiguer les reculs et de gagner des droits nouveaux** tant en interne CEA, qu'au plan national. L'histoire est là pour en témoigner comme par exemple sur les retraites, les cars Saclay, la convention de travail...

Les candidats présentés par *la* CGT appartiennent à des structures syndicales, locales et nationales, se fixent des orientations débattues régulièrement afin de mieux répondre aux exigences du moment ainsi qu'aux attentes des salariés.

En décembre 2009, *la* CGT nationale a tenu son congrès Confédéral. Du 22 au 25 mars 2010, la Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie CGT (FNME), à laquelle appartiennent les syndicats CGT du CEA, tiendra le sien.

Ces congrès font l'objet de documents d'orientations, de bilans d'activités, de résolutions, débattus par les adhérents dans les syndicats. Ces orientations et résolutions votées par le congrès deviennent l'orientation de travail pour chaque syndicat de *la* CGT, ses élus, ses mandatés, ses adhérents, jusqu'au congrès suivant.

Nous vous invitons à prendre connaissance (ci-dessous) d'extraits des projets de résolutions FNME qui donnent un aperçu de nos ambitions à *la* CGT : **construire dans l'unité et le rassemblement le plus large possible, une force de résistance, de conquête et de luttes.**



CONGRÈS FNME-CGT  
MONTPELLIER  
22 AU 25 MARS 2010  
EXTRAITS DES RÉOLUTIONS

- Ce début du 21<sup>e</sup> siècle marque l'échec de plusieurs décennies de domination de l'idéologie libérale qui ont affecté l'activité sociale, économique et environnementale, dont les crises financière, énergétique et alimentaire en sont les principales conséquences désastreuses pour les peuples. Ce sont autant de désaveux de la pensée néolibérale prônant l'économie de marché dérégulée. **Ce modèle de société a prouvé son incapacité à répondre aux enjeux économiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain.**

- Nous nous engageons à œuvrer pour faire entrer dans les faits la volonté affichée du mouvement syndical national et international, **d'agir unis et rassemblés contre la mise en concurrence des salariés (...)** pour (...) participer à l'élaboration d'une économie mondiale plus juste et plus égalitaire dans un **cadre démocratique.**

- Nous décidons d'agir pour infléchir le poids des multinationales (...). La proposition de la FNME CGT est la **création d'un pôle public de l'énergie (...)** visant à renforcer la maîtrise publique sur l'ensemble du secteur en confiant des pouvoirs réels aux élus, aux salariés et aux citoyens (...) la FNME CGT s'oppose à tout dumping social et revendique un Nouveau Statut du Travail Salarié.

- (...) notre syndicalisme réside dans notre capacité collective à proposer, confronter, intégrer, analyser et affiner les revendications avec les salariés. Cette capacité dépend du **nombre de syndiqués** en lien permanent avec les salariés pour faire aboutir les revendications.

- Le congrès réaffirme que la FNME CGT et ses syndicats **participent à toutes les négociations** de ses champs professionnels, avec la volonté d'acter toutes les **évolutions favorables aux salariés**, de contrecarrer les réformes nocives et de concrétiser le rapport de forces.

**L'objectif de toute négociation est de gagner des avancées sociales**, en s'appuyant sur les salariés (...) La FNME CGT réaffirme la nécessité

**d'un syndicalisme rassemblé** (...) chaque fois que cela est possible, **avec tous les syndicats qui le souhaitent**, sans ignorer les différences.

**L'unité syndicale** décidée par les seuls états-majors est fragile (...). La démarche de rassemblement des salariés dans l'action reste sa priorité : elle est un gage d'efficacité pour gagner sur leurs revendications.



**Salaire, emploi,  
Recherche et retraite  
Transport CEA,**

**dès demain 9 mars**

**votez la CGT**  
*et + si affinités*

**Action intersyndicale le 23 mars  
pour l'emploi, les salaires,  
les retraites.**

Modalités du vote électronique :

**Rappel**

Le vote électronique se déroulera de la manière suivante :

☞ Vote par **Internet** à partir de tout poste informatique **interne ou externe**

**OU** ☞ Vote à partir d'ordinateurs installés bât. 471 dans des **kiosques à voter**

**OU** ☞ Vote par **correspondance papier** pour les salariés qui se sont inscrits au SPAS avant le 23 février 2010.

Vos codes sont arrivés à votre domicile.

En cas de non réception, perte ou oubli, s'adresser au SPAS.



**Aujourd'hui 8 mars, la  
journée internationale  
de lutte des femmes  
a 100 ans.**

Ensemble, faisons respecter l'obligation de résultat de la négociation (en cours au CEA) pour la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ; au CEA commençons par l'embauche des secrétaires et administratifs, bac +2, à 300 points (et non 290) comme la filière techniciens.

- ◆ Résorbons la précarité et améliorons les conditions de travail.
- ◆ La maternité ne doit pas avoir un impact négatif sur l'activité et la carrière des femmes.
- ◆ Plus de la moitié des enfants de moins de 3 ans sont gardés par les mères. L'insuffisance des propositions des modes d'accueil est criante.
- ◆ Petite enfance : journée nationale d'action et de grève le 11 mars « Pas de bébés à la consigne ». Le projet veut abaisser de 50 à 40 % la proportion des professionnels, officialiser les nouveaux « jardins d'éveil » pour des enfants de 2 à 3 ans avec un adulte auprès de 12 enfants voire plus, contre un adulte pour 8 enfants du même âge en crèche aujourd'hui.
- ◆ Plus d'info sur <http://www.cgt.fr/>



Mars 2010